

# LES FORFAITS BLOQUÉS

## PRIX MENSUEL DES FORFAITS

**Engagement 12 mois** : pour seulement 3€/mois de plus.

**SMS, Internet, Windows Live Messenger et/ou mails illimités** disponibles sous réserve d'un crédit positif sur le compte

**Report des minutes** non consommées du forfait, reportées sur le mois suivant dans la limite du forfait choisi et décomptées à l'issue du forfait mensuel en cours. **Report non cumulable** d'un mois sur l'autre. **Report illimité du montant rechargé.**

ULTRA ACCESSIBLE

45 min  
13,90 €

SMS à 1 ct  
1 h  
19,90 €

Windows Live Messenger  
**ILLIMITÉ**  
+  
SMS ILLIMITÉS  
24h/24, 7j/7  
tout opérateur  
1 h 30  
29,90 €

INTERNET ILLIMITÉ  
& Windows Live Messenger  
& Mails ILLIMITÉS  
+  
SMS à 1 ct  
2 h  
25,90 €

**Offre de connexion Windows Live Messenger illimitée** (pour le forfait bloqué 1h30) valable dans la limite d'un compte Windows Live Messenger par ligne et sous réserve du téléchargement sur le Shaker (portail WAP Virgin Mobile) de l'application Windows Live Messenger avec mobile compatible. Windows Live Messenger est une marque déposée de Microsoft. **Navigation illimitée 24H/24 sur Internet:** (pour le forfait bloqué 2h) : depuis la France Métropolitaine (hors services payants) sous réserve d'un mobile compatible. Au-delà d'un usage de 500 Mo/mois, pour limiter la dégradation de la qualité du réseau, limitation possible du débit jusqu'à la prochaine date de facturation. Les usages modem, voix sur IP, peer to peer, newsgroups, envois de spams sont interdits et sont facturés hors forfait au tarif en vigueur.

## SPÉCIFICITÉS DES OFFRES SMS

**SMS à 1 centime**  
Tarifs des SMS décompté du crédit, valable uniquement pour des SMS métropolitains interpersonnels à usage privé, hors SMS surtaxés.

**SMS illimités 24h/24, 7j/7 vers tous les opérateurs (vers 99 destinataires différents/mois maximum)** valables pour les SMS métropolitains interpersonnels et à usage privé (hors SMS surtaxés).

## OPTIONS ET SERVICES INCLUS

- Répondeur au 888 même si le crédit est épuisé
- Rechargement au 224
- Suivi conso au \*144# ou au 551
- Alerte conso
- Présentation du numéro
- Double appel
- SAV pendant 12 mois pour tout achat d'un pack Virgin Mobile

## VOTRE CRÉDIT DE COMMUNICATIONS

- Forfaits tout compris et rechargeables à tout moment
- La durée indiquée correspond à un usage exclusif en communications voix nationales, hors numéros courts, spéciaux et surtaxés
- Facturation à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde de communication pour les appels nationaux vers fixes et mobiles, hors numéros courts, spéciaux et surtaxés
- Les autres types de communications/services sont décomptés du forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire).

## PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FACTURATION

- Remise à jour des forfaits bloqués le 2 de chaque mois. Entre la date d'activation de la ligne et la remise à jour de son forfait, le client dispose d'un prorata temporis de son abonnement.
- Passage d'un forfait d'une durée de communication inférieure possible à partir du 3<sup>ème</sup> mois et facturé du 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> : 30€, gratuit ensuite.
- Au moment de votre demande de migration, si votre période d'engagement restante est supérieure à la période d'engagement de la nouvelle offre souscrite, votre période d'engagement restante est inchangée. Dans les autres cas, vous vous réengagez sur la période d'engagement de la nouvelle offre souscrite (à compter de la date de la souscription à celle-ci).
- Paiement mensuel autre que prélèvement automatique ou prélèvement sur CB : 3 €/mois.

## CONDITIONS DE RÉSILIATION

- Le contrat peut être résilié par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 10 jours. La résiliation du contrat prendra effet dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la demande de résiliation. Le Client reste redevable du forfait ainsi que des communications passées jusqu'à résiliation effective de son contrat.
- Lorsque le Client est engagé pour une période de 12 mois, s'il résilie avant la fin de la période initiale d'engagement, les redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à l'expiration de cette période deviennent immédiatement exigibles.
- Lorsque le Client est engagé pour une période de 24 mois ou en cas de modification du contrat impliquant un réengagement pour le Client pour une période supérieure à 12 mois, le contrat peut être résilié dans les 12 premiers mois moyennant le paiement des redevances d'abonnement restant à courir jusqu'au 12<sup>ème</sup> mois inclus et 25 % des montants des redevances restantes dues du 13<sup>ème</sup> au 24<sup>ème</sup> mois. Si la résiliation intervient à compter du 13<sup>ème</sup> mois, le client est redevable de 25 % des montants des redevances dues jusqu'à la fin de la période d'engagement.

## RÉSEAUX / TECHNOLOGIES

GSM/GPRS + EDGE/3G+ (sous réserve de disposer d'un mobile compatible).

## SERVICE CLIENT

- Accès depuis un mobile : 846.
- appel gratuit jusqu'à la mise en relation avec un Conseiller Clientèle
- puis appel décompté du forfait au prix d'une communication nationale ou à 0,35 €/min au-delà du forfait
- l'appel est gratuit après les 3 premières minutes de communication avec un Conseiller Clientèle
- appel décompté à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde
- Accès depuis un poste fixe :
- 0 811 011 846 (coût d'un appel local) : pour tout appel concernant le Service Après Vente, l'assistance technique, les réclamations
- 0 825 311 411 (0,15€/min) : pour toute autre demande
- Par courrier : Virgin Mobile - CS 10701 - 35507 VITRE CEDEX
- Par mail sur [www.virginmobile.fr](http://www.virginmobile.fr) dans la rubrique contact.